PROMOTION INTERNE

Année 2023

CATEGORIE A
LISTE DES DOSSIERS RETENUS

L'inscription sur la liste d'aptitude prend effet le 15 décembre 2023.

Elle est valable deux ans à compter de cette date et peut être renouvelée dans la limite de quatre ans au total.

Si le recrutement n'intervient pas dans le délai de deux ans, le fonctionnaire peut demander sa réinscription, un mois avant l'échéance, pour chacune des deux années suivantes.

ATTACHE TERRITORIAL SANS EXAMEN PROFESSIONNEL

Nom - Prénom de l'agent	Collectivité territoriale
BATS Nathalie	Mairie de BAZET
HANSSE Benoit	Mairie de LOURDES

INGENIEUR TERRITORIAL AVEC OU SANS EXAMEN PROFESSIONNEL

Nom - Prénom de l'agent	Collectivité territoriale
LATAPIE Michael	Mairie de SEMEAC

PROMOTION INTERNE

Année 2023

CATEGORIE B
LISTE DES DOSSIERS RETENUS

L'inscription sur la liste d'aptitude prend effet le 15 décembre 2023.

Elle est valable deux ans à compter de cette date et peut être renouvelée dans la limite de quatre ans au total.

Si le recrutement n'intervient pas dans le délai de deux ans, le fonctionnaire peut demander sa réinscription, un mois avant l'échéance, pour chacune des deux années suivantes.

REDACTEUR TERRITORIAL SANS EXAMEN PROFESSIONNEL

Nom - Prénom de l'agent	Collectivité territoriale
STERMANN Séverine	Mairie d'AUREILHAN

REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE AVEC EXAMEN PROFESSIONNEL

Nom - Prénom de l'agent	Collectivité territoriale
DUSSAC Emmanuelle	Mairie d'ORLEIX

TECHNICIEN TERRITORIAL SANS EXAMEN PROFESSIONNEL

Nom - Prénom de l'agent	Collectivité territoriale
ABADIE Christophe	Mairie de SEMEAC
COUGET Hervé	SDE
DUARTE Lionel	Mairie de LOURDES

CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE SANS EXAMEN PROFESSIONNEL

Nom - Prénom de l'agent	Collectivité territoriale
MOREILHON Christine	Mairie de SAINT-LARY-SOULAN

Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées

PROMOTION INTERNE

Année 2023

CATEGORIE C
LISTE DES DOSSIERS RETENUS

L'inscription sur la liste d'aptitude prend effet le 15 décembre 2023.

Elle est valable deux ans à compter de cette date et peut être renouvelée dans la limite de quatre ans au total.

Si le recrutement n'intervient pas dans le délai de deux ans, le fonctionnaire peut demander sa réinscription, un mois avant l'échéance, pour chacune des deux années suivantes.

AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL SANS EXAMEN PROFESSIONNEL

Nom - Prénom de l'agent	Collectivité territoriale
BENIS Régis	Syndicat Mixte Adour Amont
BIEFFEILH Laetitia	Mairie de Lannemezan
CARELLA Bruno	Mairie d'IBOS
CHEVALLIER Anne-Laure	Communauté de Communes Adour Madiran
CLUZE Emilie	Communauté de Communes Adour Madiran
DOMEC Thierry	Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves
DULONG Sylvie	Mairie de BORDERES-SUR-L'ECHEZ
DUPUY Éric	Mairie de LANNEMEZAN
FOURMATGEAT Patrick	Mairie de LOURDES
HIRTZ Hervé	Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves
IGAU Jérôme	Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves
LACRAMPE Jean-Luc	Mairie d'ARGELES-GAZOST
LAGOIN Christian	Mairie de LOURDES
LAMY Pascal	Mairie de CAMPAN
LAUTHIER Christophe	Mairie de LANNEMEZAN

MARCOU Thierry	Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves
MONT Jean-Michel	Mairie de SARRANCOLIN
SOLOTKI Anne-Marie	Communauté de Communes Adour Madiran
Frédéric SOPRANA	Mairie d'ARTAGNAN
TRESCAZES Jean-Pierre	Mairie d'ESQUIEZE-SERE
TREY Claude	Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves
VETTOR Jean-Marc	Mairie de SAINT-LARY-SOULAN

AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL AVEC EXAMEN PROFESSIONNEL

Nom - Prénom de l'agent	Collectivité territoriale
ARA Laurent	Mairie de BAGNERES-DE-BIGORRE
ARRAMON Céline	Communauté de Communes de la Haute-Bigorre
BARTHE Dominique	Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
DOMENECH Anne-Lyse	Mairie de SOUES
DUBARRY Arnaud	Mairie de BAGNERES-DE-BIGORRE
DUSSAULT Sébastien	Mairie de VIC-EN-BIGORRE
IANEZ Stéphane	Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
TOUYAROU Pierre-Jean	Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées